

- 1<sup>e</sup> Sac *Stephanus*. Privilèges des Frères-Prêcheurs.
- 2<sup>e</sup> Sac *Stephanus*. Maux faits par les Huguenots.
- 3<sup>e</sup> Sac *Stephanus*. Louages du tènement de Clermont.
- 4<sup>e</sup> Sac *Stephanus*. Louages de plusieurs appartements, rue Confort.
- 5<sup>e</sup> Sac *Stephanus*. Louages des maisons de la place Confort.
- 6<sup>e</sup> Sac *Stephanus*. Louages de divers appartements dans l'enclos du couvent.
- 7<sup>e</sup> Sac *Stephanus*. Louages de différentes choses dans les culs-de-sac.
- 8<sup>e</sup> Sac *Stephanus*. Louages de la maison neuve.
- 1<sup>o</sup> Sac *Thomas* concernant l'Ordre des Frères-Prêcheurs, en général.
- 2<sup>o</sup> Sac *Thomas* concernant la Province, dont dépend le couvent de Lyon.
- 3<sup>o</sup> Sac *Thomas* concernant le couvent des Frères-Prêcheurs, de Lyon, en particulier.

Tel est le classement général de l'inventaire. L'ouvrage contient l'analyse fidèle de plus de 13,700 pièces, dont 600 à peu près sont conservées aux Archives du Rhône. Le Père Ramette y a mis tant de soin que les analyses peuvent parfaitement suppléer les originaux aujourd'hui disparus.

Et nous n'avons pas encore tout signalé :

1<sup>o</sup>. — Dans 80 pages du tome III, on trouve une liste des *Sépultures*, intercalées à leurs dates, entre les pièces du 1<sup>e</sup> sac *Stephanus*. A l'aide des livres de comptes de la sacristie et de la procure, des titres originaux conservés dans les archives conventuelles, des pierres tombales toujours existantes à son époque, le Père Ramette a composé une nomenclature des personnes riches ou pauvres, nobles ou